

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Commune du Fenouiller (85)
Rue du Centre
85800 Le Fenouiller

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune du Fenouiller (85)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21850088200012

Code postal / Ville : 85800 Le Fenouiller

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025STREVEREND

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Sylvie TRICHEREAU - Tél : +33 251550999 - Mail : finances@lefenouiller.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : Cf article 3.1 du règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : Cf article 3.1 du règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 03 septembre 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Route de Saint Révérend - Aménagement d'une voie mixte, sécurisation des traversées piétonnes et aménagement de quai bus

Classification CPV : 45233252

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Route de Saint Révérend - Aménagement d'une voie mixte, sécurisation des traversées piétonnes et aménagement de quai bus

Lieu principal d'exécution : Le Fenouiller

Durée du marché (en mois) : 7

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : La visite libre du site à aménager est obligatoire.

Autres informations complémentaires :

Une attestation de visite sera remise en mairie, et sera à joindre aux éléments de candidature.

Les horaires d'ouverture de la mairie sont les suivants :

lundi De 08:45–12:15 et de 13:30–17:00

mardi De 08:45–12:15 et de 15:30–18:00

mercredi De 08:45–12:15 et de 13:30–17:00

jeudi De 08:45–12:15 et de 13:30–17:00

vendredi De 08:45–12:15 et de 13:30–16:30

Les offres des entreprises seront contractuellement réputées tenir compte de toutes les constatations faites lors de cette reconnaissance du site, et comprendre tous les travaux accessoires et autres nécessaires.

Date d'envoi du présent avis

07 juillet 2025